



La Membrolle-sur-Choisille
le 19 mars 2020,

Chères Membrollaises, Chers Membrollais,

Suite à l'annonce du Président de la République, **nous avons le devoir de rester confinés à nos domiciles.**

Cette mesure contraignante est nécessaire pour éviter la propagation du coronavirus.

Aussi je demande à chacun d'entre vous d'être raisonnable et responsable et de limiter ses déplacements au strict minimum.

Vos sorties sont autorisées avec attestation (jointe à cette lettre) uniquement pour votre travail (si vous ne pouvez pas télé-travailler), votre santé ou vos courses.

Pour votre sécurité et celle des agents, j'ai décidé de fermer la mairie ainsi que tous les bâtiments communaux, aires de jeux et de détente...Tous les rendez-vous sont reportés.

Depuis mardi midi, j'ai demandé aux agents municipaux de rester chez eux et de veiller sur leurs familles.

Cependant, nous nous sommes donné les moyens techniques pour gérer les affaires courantes de la commune par le biais du télétravail. En cas de nécessité ou d'urgence, les agents des services techniques se rendront disponibles.

Un service d'astreinte à la crèche et dans nos écoles (en collaboration avec les enseignants) a été mis en place pour garder les enfants des professionnels de santé.

La collecte des ordures ménagères se fera le jeudi sur l'ensemble de la commune. Les autres collectes, tri et déchets verts, sont suspendues à ce jour.

J'ai demandé à vos élus, et notamment à mes Adjointes, de continuer à assurer une permanence.

Ils sont joignables au **06 40 08 03 64** et répondront à vos urgences.

Enfin, en cette période inédite et difficile, je vous demande de veiller les uns sur les autres et notamment de veiller sur nos aînés, qui sont les plus fragiles et les plus exposés. Un appel téléphonique, ou faire les courses, pourraient être très appréciés.

En attendant le retour à la normale, restez chez vous, confinez-vous, évitez les rassemblements, même familiaux, ne sortez que si nécessaire et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.



Votre Maire,

Sébastien MARAIS

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :

.....

.....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à, le...../...../2020

(signature)